



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-TEC-202008-TGRF

TRAVAUX DE TONTE DE GAZON ET RAMASSAGE DE FEUILLES 2021-2022 (OPTION 2023-2024)

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour obtenir des services de tonte de gazon et ramassage de feuilles.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence **VLA-AOP-TEC-202008-TGRF**, à compter du **4 septembre 2020**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec André Boisvert, chef de division de l'approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse : aboisvert@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au maximum cinq (5) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent de ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

EXIGENCES

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville seront considérées.

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer la déclaration du soumissionnaire remplie et signée. À défaut, la soumission sera automatiquement rejetée.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Seuls l'original et trois (3) copies du formulaire de soumission et ses annexes devront être déposés dans des enveloppes scellées et identifiées « **Tonte de gazon et ramassage de feuille** », à la réception du Bureau du Citoyen et de la Ville intelligente du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise au 2^e étage du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant neuf heures (9 h), le mercredi 30 septembre 2020**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues; à encourir aucun frais et n'a aucune sorte d'obligation envers le ou les soumissionnaires.

Donné à L'Assomption, le 4 septembre 2020.

André Boisvert
Chef de division de l'approvisionnement
Services techniques